LE TRI, MODE D'EMPLOI

Papiers, journaux, magazines, enveloppes et prospectus <u>sans film plastique</u>

Boîtes, aérosols et bouteilles métalliques

Bouteilles et flacons en plastique, y compris les bouteilles d'huile végétale

Cartonnettes

Briques alimentaires

Bouteilles en verre <u>sans bouchon</u>

Pots et bocaux en verre <u>sans couverce</u>

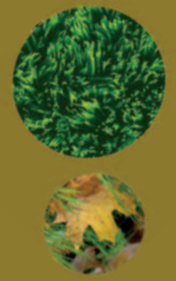

Pelouse, feuilles...

Petits objets en terre cuite ou grès

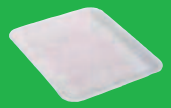

Barquettes en polystyrène

Vaisselle et porcelaine

Boîtes en plastique

Sacs et films plastique

Pots de crème / de yaourt

Articles d'hygiène (couches-culottes, mouchoirs, essuie-tout...)

Contact : Communauté de Communes de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz
9, rue Marx Dormoy BP 133 - 02603 Villers-Cotterêts cedex
Tél : 03 23 96 13 01 - Fax : 03 23 96 28 24

GUIDE DU TRI

de la Communauté de Communes de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz

Mémo détachable au dos

Sac déchets verts

Bac de tri
(couvercle jaune)

Bac d'ordures menagères
(couvercle vert foncé)

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Édition 2014

Votre mode de collecte en porte à porte

Bac de tri sélectif

Destination

Centre de tri
de Villeneuve-Saint-Germain

Devenir

Entreprise de recyclage
selon le type de déchet
(Plastique, acier,
papier, cartonnette...)

Un refus de tri coûte 2 fois plus cher à la collectivité.
En effet, après leur passage en centre de tri, les déchet non recyclabes vont être réorientés vers le centre d'enfouissement de Grisolles.

Bac
d'ordures ménagères

Destination

Centre d'enfouissement
technique de classe 2
à Grisolles

Devenir

ENFOUISSEMENT

Sac déchets verts

Destination

Centre de compostage
à Crépy-en-Valois

Devenir

Compost

Ramassage du bac jaune une fois par semaine

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

- produits d'hygiène ✔
- produits d'entretien ✔
- bouteilles ✔
- flacons ✔

PAPIERS CARTONNETTES

- ✔ cartons
- ✔ enveloppes
- ✔ briques alimentaires
- ✔ papiers, journaux, prospectus et magazines <u>sans leur emballage plastique</u>

BOÎTES EN ACIER OU EN ALUMINIUM

- ✔ aérosols
- ✔ canettes
- ✔ barquettes en aluminium
- ✔ boîtes de conserve

x 5 =

x 670 =

x 27 =

Limiter les emballages : C'est aussi ça être éco-citoyen.

Donner ou vendre ce qui est en bon état et qui ne me sert plus : C'est aussi ça être éco-citoyen.

Ramassage
des ordures ménagères
une fois par semaine

ORDURES MÉNAGÈRES

- ✔ pots et yaourts

- ✔ couches

- ✔ barquettes et boîtes d'œufs en plastique et polystyrène

- ✔ sacs plastique

! Les ordures ménagères sont enfouies dans l'Aisne. Une partie du biogaz issu de leur décomposition est valorisé. **Néanmoins, ces déchets ont un coût financier et écologique à ne pas négliger.**

COMPOSTAGE

- ✔ petits cartons

- ✔ serviettes en papier
- ✔ filtres et marc de café
- ✔ sachets de thé ou d'infusion
- ✔ déchets verts
- ✔ épluchures de fruits et légumes

INTERDITS

- ✔ couches et mouchoirs

- ✔ huiles et sauces
- ✔ viande

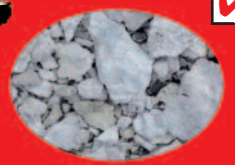

- ✔ pierres, gravats, sable
- ✔ mégots

le guide du compostage pour vous accompagner dans votre démarche

Faire du compost : C'est aussi ça être éco-citoyen.

Choisir des produits éco-labellisés : C'est aussi ça être éco-citoyen.

POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

✔ bouteilles en verre *sans bouchon*

✔ pots en verre *sans couvercle*

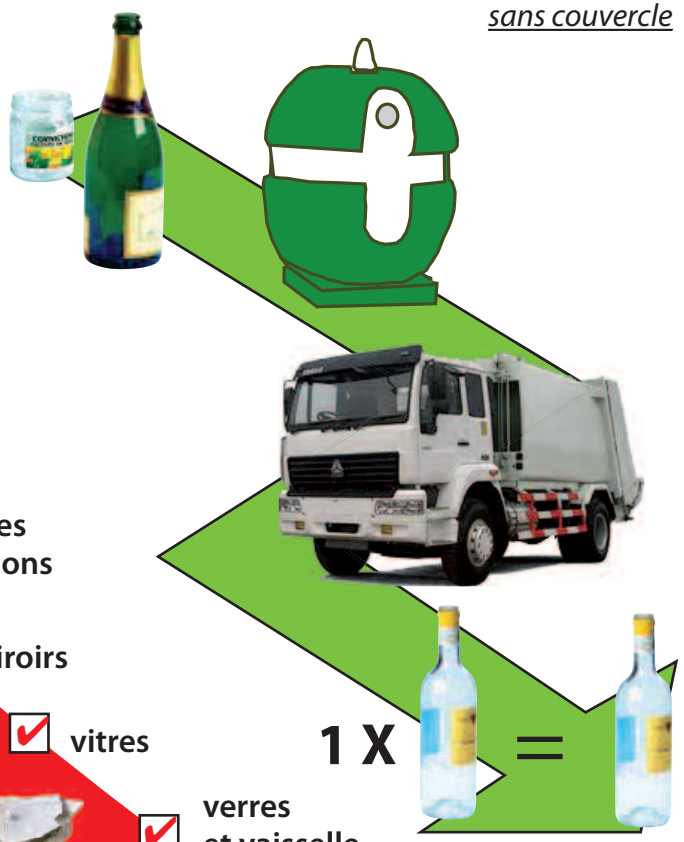

INTERDITS

- ✔ ampoules
- ✔ couvercles et bouchons
- ✔ miroirs
- ✔ vitres
- ✔ verres et vaisselle

1 X =

CONTENEURS À VÊTEMENTS

A Villers-Cotterêts

- Allée de la Tulipe Noire
- Rue Marx Dormoy (près de la Communauté de Communes)
- Avenue des Roches
- Rue Sainte-Anne (près de Carrefour Market)
- Avenue de Noüe (près du lycée européen)
- Rue Ernest d'Hauterive (près du Leclerc Express)
- Rue des Chevreuils (près du collège François 1er)
- Place du 8 mai 1945 (Faubourg de Pisseleux)
- Place du 8 mai 1945 (Faubourg de Pisseleux)
- Zone des Verriers (à la déchèterie)

Pensez aussi au réemploi !

EMMAÜS

Vous pouvez faire appel à Emmaüs pour tout objet en bon état que vous ne désirez plus et qui peut être réemployé (outillage, mobilier, vaisselle, jouet, appareil électrique et électronique...)
Tél : 03 23 74 87 69

Faire réparer ce qui peut l'être : C'est aussi ça être éco-citoyen.

A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- ✔ encombrants
- ✔ gravats
- ✔ déchets verts
- ✔ radiographies
- ✔ peintures et produits toxiques
- ✔ cartons
- ✔ lampes et néons
- ✔ ferraille
- ✔ bois

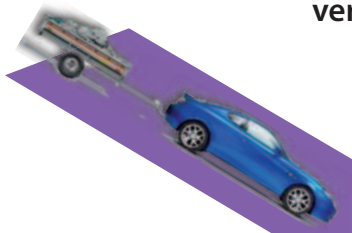

le bon geste de tri

la déchèterie

Les déchets, pouvant être entièrement ou en partie recyclés, sont acheminés dans les centres spécifiques. Les déchets ne pouvant pas être valorisés sont enfouis dans des centres de stockage. Les déchets toxiques sont traités avant d'être éliminés.

DÉCHÈTERIE

HORAIRES D'ÉTÉ
du 1er avril au 31 octobre

- Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 19h
- Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 19h
- Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 19h
- Jeudi : Fermée
- Vendredi : 13h30 - 19h
- Samedi : 9h - 12h / 13h30 - 19h
- Dimanche : 9h - 13h

HORAIRES D'HIVER
du 1er novembre au 31 mars

- Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
- Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
- Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
- Jeudi : Fermée
- Vendredi : 13h30 - 17h
- Samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
- Dimanche : 9h - 13h

VERRES

AMPOULES NEONS

ENCOMBRANTS

DECHETS VERTS

PAPIERS CARTONS

BOUCHONS EN LIÈGE ET EN PLASTIQUE

PEINTURES PRODUITS CHIMIQUES

TEXTILES

GRAVATS

METAUX

PILES ACCUMULATEURS

BOIS

HUILES DE VIDANGE / VEGETALES

BATTERIES

CARTOUCHES D'ENCRE

RADIOGRAPHIES

PNEUMATIQUES (Sous certaines conditions)

D A S R I*

DEEE*

* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
* DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux